

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de HAGUENAU

COMMUNE DE
WITTERSHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 22 janvier 2024 à 20 heures

Convocation du 16 janvier 2024.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, Maire

Présents : Jean-Marc STEINMETZ, Maire,
Brigitte WINSTEL & Patrick NONNENMACHER, Adjoints.
Monique ARTZ, Mathieu BETTWY, Charles BOUHR, Cyrille GOTTRI,
Agnès SCHNEIDER, Nathalie WENDLING,

Absents : Alexis ANDRISSSEN, Olivier DAULL, Mickaël GLATH,
Virginie HEINRICH

Procurations :

- Maxime MISCHLER-RIEMER à Jean-Marc STEINMETZ
- Maïté STEFFEN à Agnès SCHNEIDER

Quorum : 8 atteint

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du Procès-verbal du 30 octobre 2023
3. Validation des candidatures pour l'adjudication du lot n°1 de la Chasse communale
4. Travaux et orientations budgétaires
5. Divers et communications

DELIBERATION N° CM - 2024 – 01
Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune des séances.

Sur proposition du maire, le Conseil Municipal désigne M Jean-Marc GISS comme secrétaire de séance.

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE 11 voix dont 2 procurations**

DELIBERATION N° CM - 2024 – 02
Approbation de la séance du 30 octobre 2023

Monsieur le Maire soumet aux membres le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 octobre 2023.

Aucune observation étant formulée,
Le conseil municipal,
Sur la proposition du rapporteur

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE 11 voix dont 2 procurations**

DELIBERATION N° CM - 2024 – 03
Validation des candidatures pour l'adjudication du lot n°1 de la chasse communale

VU le code Général des collectivités Territoriales,
VU le Code de l'environnement,
VU l'arrêté préfectoral du 12 juin 2023 définissant le Cahier des charges Type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033,
VU la délibération du 11 juillet 2023 relative au mode de consultation des propriétaires fonciers VU la délibération du 01 septembre 2023 relative à l'affectation du produit de la chasse,
VU l'avis favorable de la Commission Consultative de la Chasse Communale (4C) rendu suite à la réunion consultation du 11 janvier 2024,

Les candidatures de :

- 1. Léon MESSER** domicilié 34 rue principale 67 350 LA WALCK
Associé à
 - Arthur CRIQUI domicilié 35 rue d'Engwiller 67 350 LA WALCK
 - Pierre CRIQUI domicilié 35 rue d'Engwiller 67 350 LA WALCK

- 2. Christophe HALTER** domicilié 4 lieu-dit Moderfeld 67 290 ZITTERSHEIM
Associé à
 - Stéphane HALTER domicilié 4 lieu-dit Moderfeld 67 290 ZITTERSHEIM
 - Matthieu SCHLEIFER domicilié 8 rue des Petites Eaux 27 570 TILLIERES-SUR-AVRE
 - Daniel SCHLEIFER domicilié 5 rue du Cerisier 67 270 ALTECKENDORF

- 3. Alexis PARRE** domicilié 1A rue des Marguerites 67 240 GRIES
Associé à
 - Julien HARMAND domicilié 12 rue Principale 67 500 WEITBRUCH
 - Denis SIMON domicilié 23 rue des Chasseurs 67 400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
 - Thomas SCHWARTZ domicilié 2 rue de la Forêt 67 170 BRUMATH
 - Francis NONNENMACHER domicilié 17 rue Prosper Mérimée 67 170 BRUMATH

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE les 3 dossiers de candidatures pour l'adjudication du lot n°1 de la Chasse Communale

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE 11 voix dont 2 procurations**

Travaux et orientations budgétaires

Monsieur le Maire indique que la situation financière de la commune est bonne, que toutes les factures de l'année 2023 ont été payées.

Il signale aux élus que le prêt de 300 000 euros souscrit pour la construction des vestiaires n'a pas été débloqué pour le moment, la trésorerie de la commune étant suffisante pour honorer les factures.

Monsieur le Maire présente les travaux de voirie à réaliser :

- rue des vignes (voirie communale) mise en place des réseaux secs, fibre & éclairage public
- rue du stade : voirie définitive.
- rue des prés – mise en place de la fibre et de l'éclairage public et pose de l'enrobé.

Concernant l'éclairage du terrain de foot, Monsieur le Maire indique qu'une augmentation du tarif de près de 10% est prévue pour 2024, la question se pose quant au passage à l'éclairage en LED.

Des devis sont en cours de réalisation.

Brigitte Winstel précise que des aides financières peuvent être obtenues auprès de la Région.

Nathalie Wendling questionne le maire sur la possibilité de faire passer en sens unique la rue des prés car la route est très étroite à l'intersection avec la rue du paradis.

Le maire lui répond que le trafic n'est pas très important dans cette rue mais reconnaît qu'il faut prêter attention à ce croisement.

Brigitte Winstel indique qu'une partie de la toiture de l'abri bus de Gebolsheim s'est envolé : un dossier de sinistre va être déposé auprès de GROUPAMA.

Elle propose également de déplacer le radar mobile situé rue principale vers la rue de Haguenau.

Mme Schneider questionne le maire sur le projet du parking du stade de foot. Mme Winstel lui répond que ces travaux sont programmés au printemps 2024.

Un devis va être recherché pour le remplacement de la douche du presbytère.

Une demande de subvention a été déposée par Sonia Lauth, le maire précise que la politique de subventionnement des associations va être revue en gardant la même enveloppe mais en la ventilant différemment.

Monsieur Bouhr demande si une subvention sera versée pour l'école de Berstheim afin d'aider les enfants de Wittersheim pour les classes découvertes.

Le maire lui répond qu'une subvention leur sera versée à hauteur de 10 euros/enfant domicilié à Wittersheim/jour.

Madame Schneider pose la question sur les travaux de voirie liés au remembrement.

Monsieur le maire lui répond que l'Association Foncière a revu le programme des travaux avec le bureau d'étude du géomètre Lambert et

qu'une demande de rallonge financière a été faite par la Chambre d'Agriculture auprès de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Monsieur Bettwy signale la dégradation de certains équipements ludiques de l'aire de jeux qui mériteraient d'être remplacés.

Monsieur le Maire lui répond qu'un contrôle est réalisé annuellement et que les éléments défectueux vont être remplacés.

Le Conseil municipal prend acte des différents points évoqués.

Les points ayant tous été abordés, Monsieur le Maire clôt la séance à 21 h 40.

Signatures :

Steinmetz Jean-Marc
Maire



Giss Jean-Marc
Secrétaire de séance :

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a smaller 'i' and 's'.